Procès de l'attentat de Saint-Étienne-du-Rouvray : un verdict indulgent

Philippe Kerlouan 9 mars 2022 • Justice Père Hamel assassinat procès 2 minutes de lecture

Imprimer, enregistrer en PDF ou envoyer cet article

Ce mercredi, vers 18 heures, le verdict est tombé au procès de l'attentat de Saint-Étienne-du-Rouvray, à Paris, où comparaissaient trois hommes jugés pour « association de malfaiteurs terroriste criminelle ». Ils étaient accusés de complicité dans l'attentat contre le père Hamel. Sept à quatorze ans d'emprisonnement avaient été requis contre ces trois accusés, finalement condamnés à des peines de huit à treize ans. Une peine suffisante ? Chacun en jugera.

On ne saura sans doute jamais si leurs déclarations de repentir ont eu une influence sur ce jugement. Les accusés se sont plusieurs fois adressés aux parties civiles pour

exprimer leurs regrets. C'est sans doute mieux que d'avoir revendiqué fièrement leur participation à ce crime, mais faut-il croire en leur sincérité ? Il est difficile de sonder leurs âmes et on peut comprendre ceux qui y verraient plutôt de la duplicité, dans l'objectif d'atténuer leur peine.

L'un d'eux a tenu un propos qui pourrait être émouvant s'il était sincère, mais qui est d'un cynisme odieux s'il est calculé. S'appuyant à la rambarde du box, comme le raconte *France Info*, et après avoir hésité, il a déclaré : *« Je porte – je ne sais pas si je peux le dire – je porte ma croix, je porte ma peine. »* Cette référence claire à la religion catholique a, dans ces circonstances, quand on a participé à l'assassinat d'un prêtre parce qu'il était prêtre, quelque chose de scandaleux.

Quand le même accusé remercie les parties civiles pour leur espoir et leur compassion, quand il rappelle le mouchoir tendu par la fille d'un paroissien grièvement blessé par les terroristes, quand il salue la force de la sœur du prêtre assassiné, assise face à lui, on se demande s'il n'est pas en train d'instrumentaliser la charité de chrétiens toujours prêts à pardonner. Quand il demande à la cour une *« deuxième chance »*, on a envie de lui crier que les assassins du père Hamel ne lui ont laissé aucune chance.

Un autre accusé, qui a reconnu avoir tenté de partir en Syrie à deux reprises, avoir relayé la propagande de l'État islamique et avoir lancé des cagnottes pour financer l'islamisme radical, dit avoir pris les paroles des avocats des parties civiles comme *« des paroles d'éducation »* et comme *« une leçon »*. Il affirme avoir *« beaucoup appris »* durant ce procès. On aimerait être sûr qu'il ne cherchait pas à tromper son monde. Nul ne le saura sans doute jamais.

La cour d'assises spéciale de Paris a donc prononcé des peines de 13, 10 et 8 ans contre les trois accusés présents. Le quatrième, jugé par contumace, a été condamné à la réclusion à perpétuité. On peut souhaiter que ce verdict, qui peut paraître indulgent, ne soit pas considéré comme un encouragement pour d'autres terroristes en puissance et que les coupables ne bénéficient pas, dans les prochaines années, de remises de peine. Leur repentir, à supposer qu'il soit sincère, ne pourra aboutir à la rédemption sans la conscience que leur peine est méritée et qu'ils doivent la subir jusqu'au bout.

Imprimer, enregistrer en PDF ou envoyer cet article

jours. Toutefois, nous vous demandons de respecter certaines règles :

- Pas de commentaires excessifs, inutiles ou hors-sujet (publicité ou autres).
- Pas de commentaires insultants. La critique doit obéir aux règles de la courtoisie.
- Pas de commentaires en majuscule.
- L'utilisation excessive de ponctuations comme les points d'exclamation ou les points de suspension rendent la lecture difficile pour les autres utilisateurs, merci de ne pas en abuser !

Identifiant

Mot de passe

Connexion

Se souvenir de moi

Mot de passe oublié ?

Pas encore de compte, inscrivez-vous gratuitement sur bvoltaire.fr

5

Votre avis ?

★★★★★

Veuillez vous connecter ou vous inscrire ci-dessus pour ajouter un commentaire

39 COMMENTAIRE(S)

le plus populaire

Patrick Sinclair

Plus de 250 morts et de 800 blessés dans des attentats islamistes depuis janvier 2015 et :
On a allumé des bougies, on a déposé des fleurs, on a dit « vous n'aurez pas ma haine », on a dit attentat en refusant de préciser islamiste, la presse et les politiciens, ont chanté « pas d'amalgame », ont distingué l'islam et l'islam politique alors qu'ils ne font qu'un , l'autocensure fonctionne à plein , les accommodements raisonnables se pratiquent partout, et la justice modère ses sanctions.

12

Jean Aymar

N’est-ce pas cette « charité chrétienne » qui se montre perverse en elle-même ? Les Chrétiens ne se méfient pas de la taqyia et tendent leur cou à la lame qui tue.

12 Voir les réponses (2)

ANTISYSTEME59

« celui qui accorde sa pitiè aux méchants porte tort aux victimes »

12

Personne.

Bientôt, ce genre d’événements qui ne se produisaient pas sur notre sol avant que l’islam n’y fasse son nid, sera tellement banalisé qu’ils figureront à la rubrique des chiens écrasés. Qui parle encore de Samuel Paty, décapité dans une rue de notre France, en plein jour, au 21ème siècle? Quel média suffisamment honnête relate toutes les agressions perpétrées au quotidien par les suppôts de ce système politico-religieux qui veut dominer l’occident?

11

josee perlaut

La justice et son déhonneur.....huit ans pour avoir commandité l’égorgement d’un prêtre ce n’est pas cher payé, en prison ils vont pouvoir jouer les cadors et entraîner « leurs frères ».

11 Voir les réponses (1)

STEINER Yolande

La justice se moque des familles et des victimes .Voilà 3 assassins qui vont être nourri , logé et soigné par nous , qui ne feront probablement pas toutes ces années de prison et qui seront encore aux frais du contribuable à leur sortie .Les ramener dans leur pays d’origine immédiatement ou rouvrir Cayenne pour ce genre de racailles .

11

Jack CHEVALIER

8 & 13 ans !
« Seulement » !
La vie d'un prêtre, voire d'un chrétien, n'a aucune valeur dans ce pays dit : « la France, la fille aînée de l'Église ».
J'ai honte pour mon pays.

10 Voir les réponses (2)

montvives.canalblog

Et si les accusés se foutaient simplement de la gueule des juges…

9

Bruno GARNIER

il faut rétablir la peine de mort pour les terroristes

9

Pounet

Dans le Coran il est enseigné la « Takyia » ou l'art de mentir aux mécréants, ces jeunes maitrisent parfaitement leur « livre », et puis en face ils ont signe de faiblesse pour tout musulman qui ne respecte que la force : »vous n'aurez pas ma haine », et des bougies suivies de marches blanches grand éclat de rire dans les mosquées fondamentalistes.

6 Voir les réponses (1)

Lechonch

Comme d'habitude nous nous demandons combien d'années de détention ces ordures vont réellement effectuer ?

6

MARIE CLAUDE ET JOEL DECOBERT

C'est tout,quelle honte ce truc appelé justice.

5

Robert Dumont

Une peine sévère pour le seul qui soit absent... Les autres seront graciés d'ici peu, on connait ...

5

Archie51

Il n'y a pss 36 peines possibles pour ce crime-là : la seule qui vaille, c'est celle qu'un référendum rétablira sans problème aucun

4

gerard

takiya et larmes de crocodile. ces complices d'assassinat sont aussi coupables que l'auteur de l'acte il ont juste dit aux jures ce qu'ils pensaient qu'ils voulaient entendre

4

F. Jacquel

La défense des 3 accusés se fonde sur la taqiya. Et le jugement, teinté d'une dhimmitude de bon aloi, à été clément.
Si un Catholique intégriste avait égorgé un imam en plein prêche du vendredi, ses comparses auraient-ils fait l'objet de la même clémence ?

4

PACO

Le cours du prêtre assassiné n'est décidément pas très élevé !...De fait , on assiste à un verdict très orienté vers la clémence ! Ces peines sont à minima...

Les regrets faux ou réels des accusés y ont été pour beaucoup ! … Une marche blanche à la sortie du tribunal qui unirait confession musulmane et catholique serait du meilleur effet… Et la messe serait dite !

4

Theorie de la Nation

Un scandaleux verdict et un signal d'encouragement aux terroristes islamistes. Ceux-ci vont sortir dans quelques années. Et recommencer ? Quand le peuple aura repris e pouvoir dans ce pays il votera le principe de responsabilité personnelle des juges demandera des comptes.

4

Enguerrand

Permettez moi de juger que les peines étaient insuffisantes. je ne crois pas en leur sincérité. Ces criminels sont incapables de repentance. Comment pouvons-nous et notre justice être aussi naif? La bienpensance a ses limites.

4

ANNE AURORE ANGELIQUE

Odieux

3

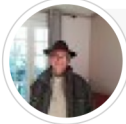

richard TAILHARDAT

Les avocats aurait dû insister un peu plus évoquer une ignorance des habitudes française et de ses lois il aurait pu être acquitté au point où la mansuétude de ce tribunal etait de rigueur

3

Loutronne

Devant tant de clémence, pourquoi ces terroristes islamistes, chantre de la religion d'amour, devraient se gêner ! A noter aussi que la mère d'un terroriste

du Bataclan, qui a financé le djiad, ne fera pas un seul jour de prison … Dnas notre pauvre France, il vaut mieux être djiadiste que délinquant financier, la vie des mâles blancs compte pour si peu en France ….

3

J.p.DROUIN

« On aimerait être sûr qu'il ne cherchait pas à tromper son monde. Nul ne le saura sans doute jamais. »

Bien sûr que si, on le saura. Le jour où il sortiront de prison après n'avoir effectué que la moitié de leur peine (et encore). La taqîya vous connaissez ? Non ? Voyez sur Wikipédia.

3

Punkacha

Verdict non dissuasif pour les prochains…

3

Lougry

Et les peines seront ensuite mais par derrière diminuées de moitié !
La justice gauchiste soutenue par son ministre seulement aboyeur contre les victimes est en train de valider le Grand Remplacement subi par la France mais exigée par les mondialistes pro GAFAM, puisque ce sont les seuls à en bénéficier financièrement.
Aux frais des vrais Français, évidemment !

1

PMEGI

Pas de surprise, la sentence est conforme à bienveillance affichée par la soeur de la victime, mais si un imam avait été assassiné par un chrétien dans une mosquée, il n'aurait pas vécu assez longtemps pour être jugé et on aurait certainement eu des émeutes que des français auraient compris et approuvé.

0

Polaire30

Quand l'islamisme frappe, on trouve toujours des excuses à ses exécuteurs. Ce verdict est ridicule. Qui plus est, quand on sait que ces racailles feront la moitié de la durée des peines infligées, qu'ils ont déjà été en détention préventive, ils devraient être remis bientôt en liberté. Conclusion : dans cette France décadente et soumise, avec les dirigeants passés et actuels, l'islamisme peut à peu près tout se permettre, sans coup férir. Jusqu'à quand faudra-t-il l'accepter ?

0

Jean-Pierre Aussant

Si au lieu d'un prêtre catholique, ils avaient assassiné Caroline Fourest ou Alice Coffin, ils auraient pris perpète.

0

Patrick Sinclair

ils se moquent ouvertement de nous, ils ont infiltré toutes nos administrations ou avec la discrimination positive ils bénéficient de toutes les indulgences et de promotions rapides, ils nous pillent avec la fraude sociale, et là ils transforment un procès pour crime en farce , ils règnent par la peur , ils appliquent la charia , la peine de mort, sur notre territoire, et même notre justice est terrorisée et se soumet en tordant le droit en leur faveur.

0

kipeleplu

C'est tout bon.....pour les coupables ! Avec les remises de peine ils pourront recommencer dans allez...5 à 10 ans ? Sans parler de leur aura auprès de leurs admirateurs de plus en plus nombreux ! Mais pourquoi les emprisonner après tout ? Ils coûtent au contribuable ! Soyons magnanimes (euh pardon nous ne sommes que magnanimes) alors soyons...généreux, constituons leur une retraite confortable. Ca ne coûte rien, c'est l'ét

0

poivre

Ces braves gens vont rejoindre l'ordre islamique des prisons françaises, lequel vient de s'illustrer par le quasi assassinat d'Yvan Colonna. Revoir le film prémonitoire « Un prophète ».

0

DI CLUZ

Ils ont beaucoup de chance les Islamiques avec les Chrétiens car avec le pardon ,ils s'en « tirent » bien et pourront recommencer dans quelques années !! Pourquoi se priver !!!

0

Jemenfous

Très bien analysé, entre Taqyia et la préparation de leurs clients par leurs avocats, on peut à 100 pourcent douter du repentir de personnes qui se sont engagés à 100 pourcent dans la voie du terrorisme. Et comme c'est minable, égorger un faible vieillard, égorger un prêtre.

0